



PROGRAMME DE CONCOURS

Tambours, catégorie T1

- T1.1 Marche ou marche bâloise au choix**
Minimum 8 parties d'une marche des classes 1 ou 2
- T1.2 Composition au choix**
Une composition au libre choix des classes 1 ou 2
Les marches ou marches bâloises ne sont pas admises

Taxation :

Selon tabelles actuelles de l'ASTF

Exécution technique	20 points
Rythme	10 points
Dynamique	10 points

Maximum de points atteignables : 80 points

Conditions de participation :

Année de naissance 2005 à 1984

Tambours vétérans, catégorie TV

- TV.1 Marche ou marche bâloise au choix**
Minimum 6 parties d'une marche au libre choix des classes 1 à 6
- TV.2 Composition au choix, marche ou marche bâloise**
Une composition ou une marche au libre choix des classes 1 à 6
Les marches doivent contenir au minimum 6 parties

Taxation :

Selon tabelles actuelles de l'ASTF

Exécution technique	20 points
Rythme	10 points
Dynamique	10 points

Bonification de difficulté :

Classe 1 : 1.00 point Classe 2 : 0.80 point Classe 3 : 0.60 point
Classe 4 : 0.40 point Classe 5 : 0.20 point Classe 6 : 0.00 point

Maximum de points atteignables : 82 points

Conditions de participation :

Année de naissance 1983 et plus âgés



22^{ES} RENCONTRES GRUÉRIENNES DU TAMBOUR

12 AVRIL 2025 – LA TOUR-DE-TRÊME



PROGRAMME DE CONCOURS

Tambours, catégorie T2

T2 Composition au choix, marche ou marche bâloise
Une composition ou une marche au libre choix des classes 3 à 6
Les marches doivent contenir au minimum 6 parties

Taxation :

Selon tabelles actuelles de l'ASTF

Exécution technique	20 points
Rythme	10 points
Dynamique	10 points

Maximum de points atteignables : 40 points

Conditions de participation :

Année de naissance 2005 à 1984

Tambours minimes, catégorie TM

TM.1 Principe
Roulement selon la méthode « Roulement »

TM.2 Composition au choix, marche ou marche bâloise
Une composition ou une marche au libre choix des classes 1 à 6
Les marches doivent contenir au minimum 6 parties

Taxation :

Selon tabelles actuelles de l'ASTF

Principe	10 points
Exécution technique	20 points
Rythme	10 points
Dynamique	10 points

Bonification de difficulté :

Classe 1 : 1.00 point Classe 2 : 0.80 point Classe 3 : 0.60 point
Classe 4 : 0.40 point Classe 5 : 0.20 point Classe 6 : 0.00 point

Maximum de points atteignables : 51 points

Conditions de participation :

Année de naissance 2010 et plus jeunes



22^{ES} RENCONTRES GRUÉRIENNES DU TAMBOUR

12 AVRIL 2025 – LA TOUR-DE-TRÊME



PROGRAMME DE CONCOURS

Tambours juniors, catégorie T1J

T1J.1 Marche ou marche bâloise au choix
Minimum 8 parties d'une marche des classes 1 ou 2

T1J.2 Composition au choix
Une composition au libre choix des classes 1 ou 2
Les marches ou marches bâloises ne sont pas admises

Taxation :
Selon tabelles actuelles de l'ASTF

Exécution technique	20 points
Rythme	10 points
Dynamique	10 points

Maximum de points atteignables : 80 points

Conditions de participation :
Année de naissance 2009 à 2006

Tambours juniors, catégorie T2J

T2J.1 Principe
Roulement selon la méthode « Roulement »

T2J.2 Composition au choix, marche ou marche bâloise
Une composition ou une marche au libre choix des classes 3 à 6
Les marches doivent contenir au minimum 6 parties

Taxation :
Selon tabelles actuelles de l'ASTF

Principe	10 points
Exécution technique	20 points
Rythme	10 points
Dynamique	10 points

Maximum de points atteignables : 50 points

Conditions de participation :
Année de naissance 2009 à 2006



22^{ES} RENCONTRES GRUÉRIENNES DU TAMBOUR

12 AVRIL 2025 – LA TOUR-DE-TRÈME



PROGRAMME DE CONCOURS

Fifres, catégorie P

P **Composition au choix**
Une composition au libre choix

Taxation :

Pince	10 points
Rythme	10 points
Interprétation	20 points

Maximum de points atteignables : 40 points

Conditions de participation :

Année de naissance 2005 et plus âgés

Fifres juniors, catégorie PJ

PJ **Composition au choix**
Une composition au libre choix

Taxation :

Pince	10 points
Rythme	10 points
Interprétation	20 points

Maximum de points atteignables : 40 points

Conditions de participation :

Année de naissance 2006 et plus jeunes

Fifres : conditions particulières :

Nous nous réservons le droit de supprimer les concours fifres si un effectif minimum de 6 concurrent-e-s n'est pas atteint sur l'ensemble des deux catégories F et FJ. Dans ce cas, nous nous réservons également le droit de ne pas engager d'experts fifres pour les prestations des sections fifres et fifres-tambours.

Sections, groupes et SoloDuo

La totalité du répertoire selon les classifications de l'ASTF peut être interprétée dans ces catégories. Toutes les pièces présentées seront notées par le jury selon les tabelles actuelles de l'ASTF, mais aucun classement ne sera établi (les résultats sont confidentiels). Les annotations et remarques du jury ne sont faites que dans le but de permettre aux sections d'améliorer leurs qualités musicales et de se préparer dans des conditions de concours pour les fêtes régionales et fédérales.